

Commission des finances et de l'audit

Séance du 18 juin 2026

Décision CFA n° 2026-02

Marché public de fourniture et livraison de dispositifs de géolocalisation animaliers en France métropolitaine et départements d'Outre-mer

La Commission des finances et de l'audit de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Office français de la biodiversité et en particulier son article L.131-11-1 relatif à la constitution de commissions spécialisées au sein du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-31, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité et en particulier ses articles R.131-28-5 relatif aux attributions des commissions spécialisées, R.131-28-6 relatifs aux attributions pouvant être déléguée au directeur général par le Conseil d'administration ; R.131-28-7 et R.131-28-9 relatif aux conditions d'exécution des délibérations ; R.131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ; R.131-31 relatif aux compétences du commissaire du gouvernement ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2022-28 du Conseil d'administration du 30 novembre 2022 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des finances et de l'audit » ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2023-16 du Conseil d'administration du 29 juin 2023 portant délégations de pouvoir au Directeur général ;
- ▶ **Vu** la décision n° 2023-DG-20 du 6 juin 2023 portant délégation de signature du Directeur Général de l'OFB ;
- ▶ **Vu** la décision n° 2020-DG-21 du 28 avril 2020 portant composition et fonctionnement de la commission consultative des marchés publics (CCMP) de l'OFB ;
- ▶ **Vu** le rapport de présentation et d'attribution présenté à la séance de la commission consultative des marchés publics de l'OFB du 9 juin 2026 ;
- ▶ **Vu** l'avis favorable de la commission consultative des marchés publics de l'OFB lors de la séance du 9 juin 2026,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

La Commission des finances et de l'audit approuve la conclusion par l'OFB de l'accord-cadre référencé n° 2025-66 ayant pour objet la fourniture et livraison de dispositifs de géolocalisation animaliers en France métropolitaine et départements d'Outre-mer, avec les attributaires suivants pour les montants maximum indiqués ci-dessous sur la durée totale du marché :

N° de lot	Désignation	Montants maximum en € HT	Attributaire
2	VHF < 0.4g pour Chiroptères	80 000,00 €	LOTEK UK
3	VHF sur batterie < 1.5g pour Passereaux < 50 g (moqueur gorge blanche, bulbul de la réunion)	40 000,00 €	LOTEK UK
5	VHF sur batterie < 3g pour Passereaux < 80 g (Etourneau sansonnet)	80 000,00 €	LOTEK UK
7	Emetteurs Collier VHF > 3 ans ≤ 20g pour Grand Tétrás	80 000,00 €	LOTEK UK
8	VHF < 30g pour Ongulés de montagne	60 000,00 €	LOTEK UK
10	VHF < 60g pour Cerf, chevreuil	40 000,00 €	LOTEK UK
12	GPS VHF ≤ 3.5g pour Etourneau sansonnet et Turdidé	80 000,00 €	LOTEK UK
16	GPS VHF solaire acc brutes ≤ 8g pour Oiseaux terrestres de taille moyenne, dont perdrix grise	120 000,00 €	LOTEK UK
22	GPS VHF UHF rechargeable ≤ 9,5g pour Bécasse, gélinotte, pic noir	100 000,00 €	LOTEK UK
23	GPS VHF rechargeable secteur ≤ 8g pour Pic noir, bécasse	600 000,00 €	LOTEK UK
31	GPS VHF ≤ 1.5g pour Chiroptères	360 000,00 €	LOTEK UK
32	GPS VHF ≤ 3.5g pour Chiroptères	360 000,00 €	LOTEK UK
33	GPS VHF pour Ecureuils, surmulot, rat noir ≤ 7g	180 000,00 €	LOTEK UK
37	Emetteurs GPS VHF ou UHF ≤ 30g pour Ongulé de montagne – jeune individu - Agneaux, mouflons	80 000,00 €	LOTEK UK
41	Emetteurs GPS VHF ou UHF ≤ 50g pour Ongulés de plaine – jeune individu	80 000,00 €	LOTEK UK
15 lots		2 340 000,00 €	

N° de lot	Désignation	Montants maximum en € HT	Attributaire
1	VHF solaires ≤ 0.2g pour Insectes (ex. ravageurs/auxiliaires des cultures)	80 000,00 €	LOTEK WIRELESS
42	GPS GSM VHF ≤ 60 g pour Lièvre ibérique, Lièvre variable, Lièvre d'Europe	60 000,00 €	LOTEK WIRELESS
46	GPS GSM ≤ 180g pour Renard	140 000,00 €	LOTEK WIRELESS
50	GPS store-on-board pour Chevreuils, chamois	400 000,00 €	LOTEK WIRELESS
51	GPS iridium pour Lynx	120 000,00 €	LOTEK WIRELESS
52	GPS store-on-board drop-off déclenchable à distance acc ≤ 410g pour Ongulés de montagne	600 000,00 €	LOTEK WIRELESS
53	GPS store-on-board pour Cerfs	400 000,00 €	LOTEK WIRELESS
54	GPS store-on-board ≤ 500g pour Moutons, vaches, chèvres, chiens	200 000,00 €	LOTEK WIRELESS
57	GPS iridium rond ≤ 600g pour Loup	48 000,00 €	LOTEK WIRELESS
9 lots		2 048 000,00 €	

N° de lot	Désignation	Montants maximum en € HT	Attributaire
21	GPS UHF solaire acc brutes ≤ 10g pour Lagopède alpin	80 000,00 €	E-OBS
28	GPS UHF acc brutes ≤ 45g pour Grand Tétrás	360 000,00 €	E-OBS
44	GPS UHF antenne interne acc brutes ≤ 90g pour Lièvre d'Europe	400 000,00 €	E-OBS
48	GPS UHF ≤ 200g pour Renard	240 000,00 €	E-OBS
4 lots		1 080 000,00 €	

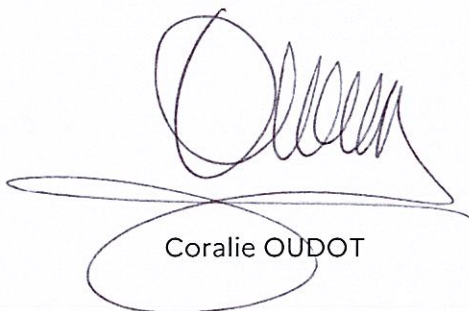
N° de lot	Désignation	Montants maximum en € HT	Attributaire
9	VHF < 50g pour Ours	32 000,00 €	LOTEK NZ
11	ARGOS solaire ≤ 3g pour Tourterelle des bois	200 000,00 €	LOTEK NZ
34	GPS VHF pour Ecrevilles, surmulot, rat noir ≤ 12g	180 000,00 €	LOTEK NZ
38	GPS VHF ≤ 35g pour Putois, vison d'Europe, vison d'Amérique	120 000,00 €	LOTEK NZ
39	GPS VHF ≤ 40g pour Lapin de garenne	200 000,00 €	LOTEK NZ
43	GPS VHF antenne interne acc brutes ≤ 90g pour Lièvre d'Europe	400 000,00 €	LOTEK NZ
45	GPS VHF ou UHF solaire ≤ 150g pour Ongulés de montagne – jeunes individus	400 000,00 €	LOTEK NZ
47	GPS VHF ≤ 200g pour Renard	240 000,00 €	LOTEK NZ
	8 lots	1 772 000,00 €	

N° de lot	Désignation	Montants maximum en € HT	Attributaire
49	GPS store-on-board pour Chevreuils, chamois	400 000,00 €	VECTRONIC
56	GPS store-on-board acc brutes ≤ 550g pour Ongulés de montagne	480 000,00 €	VECTRONIC
58	GPS iridium rond ≤ 600g pour Ourson	48 000,00 €	VECTRONIC
59	GPS iridium acc brutes ≤ 600g pour Ongulés de montagne	600 000,00 €	VECTRONIC
60	GPS iridium acc brutes ≤ 1000g pour Sanglier	160 000,00 €	VECTRONIC
61	GPS iridium acc brutes ≤ 2000g pour Ours	60 000,00 €	VECTRONIC
	6 lots	1 748 000,00 €	

ARTICLE 2 :

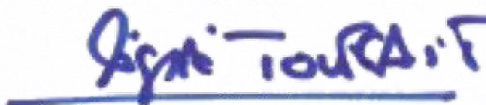
Le Directeur général de l'OFB est autorisé à signer puis notifier le marché visé.

La Directrice générale déléguée
aux ressources par interim
chargée du secrétariat de la Commission
des finances et de l'audit



Coralie OUDOT

La Présidente
de la Commission des finances et de l'audit,



Régine TOUFFAIT